



---

**COMPTE RENDU** de la 1<sup>ère</sup> assemblée du comité Femmes et développement régional de la CRÉ Montérégie Est, tenue à la salle de conférence de la CRÉ Montérégie Est située au 325, boul. Raymond-Dupuis, 2<sup>e</sup> étage, bureau 200, à Mont-Saint-Hilaire, le 22 juin 2006, à 9 h 00.

---

### **ÉTAIENT PRÉSENTES :**

#### **Membres avec droit de vote**

Mesdames Martine Lorrain-Cayer, Centre local de développement (CLD) du Haut-Richelieu  
Guylaine Maltais, Centre d'aide aux entreprises (CAE) de la Rive-Sud et Fonds IDÉE Montérégie  
Lyse Frenette, Conseil du statut de la femme (CSF) – Bureau régional de la Montérégie  
Marie-Claude Lapointe, Loisir et Sport Montérégie  
Caroline Boutin, Maison Hina de Saint-Jean-sur-Richelieu  
Line Robillard, Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de la région d'Acton  
Marthe Ortiz, Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM)  
Louise Nadeau, Table régionale des Aînés de la Montérégie (TRAM)  
Louise Gagnon Lessard, Table régionale des organismes communautaires (TROC)

#### **Membres sans droit de vote**

Mesdames Danielle Guimond, Agence d'Emploi-Québec, CLE de Boucherville et de Brome-Missisquoi  
Annie Morin, Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est  
Nathalie Ward, Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est  
Odette Ménard, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) -  
Direction régionale de la Montérégie Est  
Lorraine Bélisle, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF)  
Isabelle Hébert, Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) – Direction régionale de  
la Montérégie

### **ÉTAIENT ABSENTES :**

#### **Membres avec droit de vote**

Mesdames Estelle Ouimet, Centre d'aide aux entreprises (CAE) Haute-Yamaska et région  
Caroline Nantel, Centre local de développement (CLD) du Bas-Richelieu  
Corinna Bastiani, Comité Femmes et ville de Sorel-Tracy  
Kim Cornelissen, Comité local en environnement de Saint-Marc-sur-Richelieu  
Gisèle Floc'h Rousselle, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie  
Claire L'Heureux, Coopérative de développement régional (CDR) de la Montérégie  
Loose Myriam Alvarado, Maison de la Famille des Maskoutains – Pôle d'immigration des Maskoutains  
Nom à venir : Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM)  
Susie Dubois, Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (RÉMME)  
Martine Groulx, Réseau montréalais des organismes non traditionnels (RMONT)  
Raymonde Plamondon, Syndicat des agricultrices de Saint-Hyacinthe

Monsieur : Luc Martinet, Forum Jeunesse Montérégie Est

#### **Membre sans droit de vote :**

Madame Caroline Dion, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - Direction régionale de la Montérégie

## **1. OUVERTURE**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

Madame Annie Morin, conseillère en développement à la CRÉ Montérégie Est, remercie les personnes présentes de leur participation en si grand nombre. Elle souhaite la bienvenue à toutes et présente l'animatrice de la rencontre, madame Lyse Frenette, responsable du bureau régional du Conseil du statut de la femme. Madame Frenette procède à l'ouverture de la rencontre à 9 h 10.

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

**R-FDR.06/07-01**

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour modifié, tel que déposé, en ajoutant au point varia, l'item suivant : 4.2.1. Évolution du dossier de l'égalité au gouvernement du Québec.

Ainsi, l'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE
  - 1.1 Ouverture de l'assemblée
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du compte rendu de la rencontre d'information du 6 mars 2006
  - 1.4 Affaires découlant de l'assemblée du 6 mars 2006
2. MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ
  - 2.1 Adoption du document de référence
  - 2.2 Adoption d'une appellation
  - 2.3 Calendrier de rencontres
3. ORIENTATIONS ET PLAN D'ACTION
  - 3.1 Présentation du bilan des actions de la 2<sup>e</sup> entente spécifique en condition féminine en Montérégie
  - 3.2 Présentation des actions touchant la condition féminine qui ont été présentées au CA du 16 juin
  - 3.3 Discussions sur les prochaines orientations et les pistes d'action pour la signature d'une entente spécifique en Montérégie Est
  - 3.4 Formation d'un comité de travail
  - 3.5 Échéancier de travail
4. CLÔTURE
  - 4.1 Date de la prochaine assemblée
  - 4.2 Varia
    - 4.2.1. Évolution du dossier de l'égalité au gouvernement du Québec
  - 4.3 Levée de l'assemblée

**Adoptée**

### **1.3 Adoption du compte rendu de la rencontre d'information du 6 mars 2006**

**R-FDR.06/07-02**

Il est résolu à l'unanimité d'adopter, tel que déposé, le compte rendu de la rencontre d'information du 6 mars 2006 (procès-verbal annexé).

**Adoptée**

### **1.4 Affaires découlant de l'assemblée du 6 mars 2006**

#### Dépôt du document d'information

Madame Annie Morin mentionne que le document ayant été remis lors de la rencontre d'information et contenant notamment l'historique du dossier ainsi que des données statistiques sommaires de la situation des femmes du territoire de la Montérégie Est, se retrouve parmi les documents déposés dans le cadre de la présente rencontre (document d'information annexé).

## Plan quinquennal de développement de la CRÉ Montérégie Est

Madame Annie Morin rappelle que la CRÉ Montérégie Est a adopté son plan quinquennal de développement en octobre 2005. Celui-ci est disponible sur le site Internet de la CRÉ au [www.monteregie-est.org](http://www.monteregie-est.org). On y retrouve les trois axes de développement en lien avec les grandes orientations ainsi que les stratégies qui ont été priorisées au cours des cinq prochaines années.

## Profil socio-démographique sommaire des femmes

Madame Lyse Frenette explique au comité que l'ensemble des données plus complètes de la situation des femmes du territoire de la CRÉ Montérégie Est sera disponible en septembre prochain. Par ailleurs, celle-ci informe que les CRÉ de la Montérégie recevront d'autres données provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et qui sont issues notamment du recensement de la population de 2001, ce qui permettra de compléter le portrait.

## Représentation Femmes et développement régional au CA

Madame Annie Morin informe que madame Guylaine Maltais occupe le siège du milieu de la condition féminine au CA de la CRÉ jusqu'au 31 mars 2008.

## Ressource professionnelle dédiée au dossier Femmes et développement régional à la CRÉ

Madame Nathalie Ward, directrice générale par intérim, informe que le CA de la CRÉ Montérégie Est a accepté, lors de la séance du 16 juin dernier, de prolonger le mandat de la ressource professionnelle dédiée au dossier Femmes et développement régional jusqu'en décembre 2006.

## **2. MODE DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ**

### **2.1 Adoption du document de référence**

**R-FDR.06/07-03**

Madame Annie Morin dépose et présente une proposition du document de référence du comité comprenant une définition de la mission, de la vision, du rôle, des mandats ainsi que de la composition. Aucune modification n'est apportée en ce qui a trait à la mission, à la vision ainsi qu'au rôle du comité. Concernant les mandats, on convient d'enlever « *sur demande* » et d'ajouter « *Élaborer et* ». Ainsi, les mandats se lisent comme suit :

- Agir à titre de comité aviseur permanent en matière d'égalité auprès de la Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est;
- Émettre des avis en matière d'égalité auprès des instances régionales et des ministères ***sur demande***;
- ***Élaborer et*** mettre en œuvre des projets structurants issus du plan quinquennal de développement - Volet - Femmes et développement régional;
- Élaborer des ententes spécifiques appuyant les priorités d'action des femmes du territoire;
- Déléguer des représentantes dans tous les secteurs liés au développement régional.

En ce qui a trait à la composition, on convient d'ajouter au libellé « *siégeant au conseil d'administration de la CRÉ* » et de remplacer « *condition féminine* » par « *Femmes et développement régional* ». Ainsi, la composition se lit comme suit :

Le comité est co-présidé par une représentante provenant du monde municipal ***siégeant au conseil d'administration de la CRÉ*** ainsi qu'une représentante issue du milieu socio-économique occupant le siège ~~*condition féminine*~~ ***Femmes et développement régional*** au conseil d'administration de la CRÉ.

**EN CONSÉQUENCE** de ce qui précède.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Louise Nadeau  
**APPUYÉ** par madame Caroline Boutin

**ET RÉSOLU** à l'unanimité,

**D'**adopter le document de référence présenté avec les modifications proposées et approuvées incluant l'appellation du comité (document de référence annexé).

**Adoptée**

Par la suite, des commentaires et des propositions émanent des discussions, à savoir :

- En raison du débat actuel portant sur le concept de l'égalité, on souhaite plutôt parler de *Femmes et développement régional* au lieu d'*égalité entre les femmes et les hommes* afin de centrer le discours sur la discrimination systémique à l'endroit des femmes de façon collective et non sur la problématique de la symétrie entre les femmes et les hommes; à cet effet, madame Lyse Frenette suggère aux membres de prendre connaissance du rapport de la commission parlementaire sur l'égalité qui positionne la notion de l'égalité. On demande à la CRÉ d'acheminer le lien Internet aux membres.
- On exprime le souhait de mettre en place une banque de données sexuées pouvant être disponible sur le site Internet de la CRÉ. On propose d'ajouter une section Femmes et développement régional sur le site Internet.
- On convient de prendre en considération les différents portraits provenant de d'autres secteurs et contenant des données sexuées, notamment ce qui concerne les aînés. On souligne que ces données permettent de mesurer les retombées des actions menées.
- On convient également que Guylaine Maltais assume le rôle de co-présidente pour le milieu socio-économique puisqu'elle occupe le siège Femmes et développement régional au CA de la CRÉ. Quant à la co-présidence provenant du milieu municipal, on convient à l'unanimité de proposer cette fonction à madame Susie Dubois, maire de Rougemont, préfet de la MRC de Rouville, présidente du Réseau des élués municipales de la Montérégie et enfin, administratrice au CA de la CRÉ. Mesdames Annie Morin et Guylaine Maltais communiqueront avec madame Dubois à cet effet.
- En ce qui a trait à la composition du comité, on décide d'ajouter un siège dédié à une Chambre de commerce dans le secteur Affaires/Entrepreneuriat féminin. Madame Guylaine Maltais se charge de trouver une administratrice provenant de ce réseau.
- On souhaite que la composition du comité fasse l'objet de l'approbation du CE et du CA de la CRÉ.

## **2.2 Adoption d'une appellation**

On convient d'appeler le comité : *Comité Femmes et développement régional* de la CRÉ Montérégie Est en raison de tout ce qui a été évoqué auparavant dans le cadre des discussions à ce propos.

## **2.3 Calendrier de rencontres**

Madame Annie Morin dépose une proposition de calendrier des rencontres du comité au cours de la prochaine année soit jusqu'en juin 2007. On propose de tenir les rencontres les jeudis à 13h30 au lieu de 9h30. Cette proposition est acceptée (calendrier des rencontres annexé).

## **3. ORIENTATIONS ET PLAN D'ACTION**

### **3.1 Présentation du bilan des actions de la 2<sup>e</sup> entente spécifique en condition féminine en Montérégie**

Madame Louise Gagnon Lessard, présidente de l'ancien comité condition féminine en développement régional de la Montérégie qui était rattaché à l'ancien Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM), invite les membres à se référer à la brochure intitulée « *Femmes et*

*développement régional* » en ce qui a trait aux réalisations de ce comité. Madame Lessard fait état des différents projets réalisés dans le cadre des deux ententes spécifiques réunissant de nombreux partenaires tant du gouvernement que du milieu, et ce, dans cinq grands champs d'intervention:

- La relève féminine agricole;
- Les femmes et la politique municipale;
- La diversification des choix de carrière et de formation des filles et des femmes;
- L'entrepreneuriat féminin;
- Le réseautage international.

Elle insiste sur l'importance de maintenir des actions visant la place des femmes dans le développement économique, de la main-d'œuvre et dans les instances décisionnelles. Par ailleurs, madame Lessard souligne que le réseautage des femmes au niveau international demeure essentiel puisqu'il permet de développer une meilleure réflexion et une analyse plus fine de la notion de l'égalité et de mener des projets structurants et innovateurs à cet effet.

À titre d'exemple, elle mentionne que la mission en Suède aura permis de développer un cadre conceptuel traduisant une vision innovatrice de l'égalité. À cet effet, madame Lessard explique que dans un modèle de société qui tend vers l'égalité, le partage réel du pouvoir politique et économique engendre l'amélioration des conditions de vie des femmes notamment en ce qui a trait à la conciliation famille-étude-travail, à la santé et bien-être, à la violence ainsi qu'aux stéréotypes sexistes et sexuels. Ainsi, le fait que les femmes ne puissent modifier l'agenda politique ni les priorités économiques a un impact déterminant sur la possibilité de véritables changements de mentalité (cadre de référence annexé).

### **3.2 Présentation des actions touchant la condition féminine qui ont été présentées au CA du 16 juin**

Madame Annie Morin distribue un document de travail qui a été déposé au conseil d'administration de la CRÉ Montérégie Est à l'intérieur duquel on retrouve des propositions de moyens d'action répondant aux diverses stratégies du plan quinquennal de développement. Madame Morin invite les membres à prendre connaissance de ces propositions de moyens d'action identifiés par les commissions économique, environnementale et sociale. Madame Morin informe que ces moyens d'action n'ont pas été adoptés par le conseil d'administration et que c'est uniquement à titre indicatif qu'elle dépose ce document de travail. Madame Morin demande aux membres de commencer à cibler des projets structurants qui répondent aux priorités régionales découlant du plan quinquennal de développement et qui pourraient faire l'objet d'une entente spécifique.

### **3.3 Discussions sur les prochaines orientations et les pistes d'action pour la signature d'une entente spécifique en Montérégie Est**

Au terme des discussions, on convient de ce qui suit :

- Maintenir les priorités régionales actuelles comme point de départ, soit la relève féminine agricole, les femmes et la politique municipale, la diversification des choix de carrière et de formation des filles et des femmes, l'entrepreneuriat féminin et le réseautage international des femmes. On convient également d'en prioriser de nouvelles à la lumière du portrait de la situation des femmes du territoire. Par exemple, on convient que les femmes issues de l'immigration ont des réalités et besoins spécifiques auxquelles il faut répondre. C'est pourquoi, il faut faire des liens avec l'entente spécifique en immigration que la CRÉ Montérégie Est a conclue avec ses partenaires. À ce propos, madame Martha Ortiz, coordonnatrice de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie informe que son organisme a déposé un projet concernant cette clientèle spécifique à la CRÉ de Longueuil, lequel a été accepté. L'objectif de ce projet consiste à faire connaître auprès des femmes immigrantes les services leur étant offerts. On soulève la problématique particulière des femmes immigrantes qui se lancent en affaires. C'est à suivre.

- Évaluer la possibilité d'élaborer un projet innovateur qui permettrait d'évaluer l'impact socio-économique des interventions du comité en lien avec la notion de responsabilité sociale et, pour ce faire, de développer des indicateurs de résultats.
- Mettre en place une banque de noms de femmes d'action de la région de la Montérégie Est qui pourraient siéger dans les CA des Sociétés d'État; acheminer au gouvernement les noms de ces candidates potentielles.

Par ailleurs, madame Lyse Frenette propose de prendre connaissance des ententes spécifiques Femmes et développement régional qui ont été signées récemment dans d'autres régions québécoises afin de s'inspirer en terme de contenu. Madame Frenette se charge d'envoyer à madame Annie Morin ces ententes spécifiques afin que celle-ci puisse les acheminer aux membres par courriel avant la rencontre de septembre.

Enfin, concernant les ententes spécifiques, les représentantes des ministères donnent certaines informations, à savoir :

- Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine : Les données seront adaptées par territoire de CRÉ de même que l'allocation des fonds. Le ministère est à élaborer un cadre financier à cet effet.
- Emploi-Québec : Même si on souhaite s'associer aux travaux des 3 CRÉ, le budget demeurera montérégien réparti en fonction des territoires de Centres locaux d'emploi (CLE).
- Ministère des Affaires municipales et des Régions : La direction régionale de la Montérégie se retrouvera sous peu à St-Jean-sur-Richelieu.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : Le ministère travaille toujours en fonction de deux territoires, soit la direction régionale de l'Est et celle de l'Ouest. Pour le moment, on n'a pas les ressources humaines et financières en fonction de trois territoires de CRÉ.

### **3.4 Formation d'un comité de travail**

On convient de mettre en place un comité de travail qui aura pour mandat de travailler à l'élaboration d'une proposition du plan d'action et de jeter les jalons pour l'ébauche d'une première entente spécifique portant sur le développement régional et les femmes de la Montérégie Est. Les personnes suivantes acceptent de siéger à ce comité :

- Guylaine Maltais, Centre d'aide aux entreprises (CAE) de la Rive-Sud et Fonds IDÉE Montérégie
- Lyse Frenette, Conseil du statut de la femme (CSF) – Bureau régional de la Montérégie
- Louise Gagnon Lessard, Table régionale des organismes communautaires (TROC)
- Isabelle Hébert, Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) – Direction régionale de la Montérégie
- Annie Morin, Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est

On convient de proposer à madame Marie-Claude Lapointe de Loisir et Sport Montérégie de siéger à ce comité. Madame Annie Morin communiquera avec celle-ci.

### **3.5 Échéancier de travail**

**14 juillet 2006 :** **Assemblée du comité exécutif de la CRÉ Montérégie Est**

- Dépôt de la composition du comité.

**18 août 2006 :** **Assemblée du conseil d'administration de la CRÉ Montérégie Est**

- Dépôt et adoption de la composition du comité.

**7 septembre 2006 : Rencontre du comité : Début des travaux conduisant à l'élaboration du plan d'action**

- Présentation des données plus complètes de la situation des femmes sur le territoire de la CRÉ Montérégie Est.
- Présentation des grandes lignes des ententes spécifiques qui ont été signées récemment dans les autres régions du Québec.
- Adoption des priorités d'intervention en lien avec le plan quinquennal de développement.
- Identification des premiers projets pouvant faire l'objet du plan d'action.

**15 septembre 2006 : Assemblée du comité exécutif de la CRÉ Montérégie Est**

- Dépôt d'un projet de plan d'action du comité.

**19 octobre 2006 : Rencontre du comité : Ébauche de la version préliminaire de l'entente spécifique**

- Dépôt du plan d'action ainsi que de la version préliminaire de l'entente spécifique
- Premières négociations avec les partenaires signataires.

**17 novembre 2006 : Assemblée du comité exécutif de la CRÉ Montérégie Est**

- Dépôt de la version préliminaire de l'entente spécifique
- Poursuite des négociations avec les partenaires signataires.

**30 novembre 2006 : Rencontre du comité : Dépôt et adoption du contenu final de l'entente spécifique**

- Dépôt et adoption du contenu final de l'entente spécifique
- Poursuite des négociations avec les partenaires signataires.

**15 décembre 2006 : Assemblée du conseil d'administration de la CRÉ Montérégie Est**

- Dépôt et adoption de l'entente spécifique : Le développement régional et les femmes de la Montérégie Est

## **4. CLÔTURE**

### **4.1 Date de la prochaine assemblée**

La deuxième assemblée du comité Femmes et développement régional aura lieu le 7 septembre 2006 à 13h30 dans les locaux de la CRÉ Montérégie Est situés au 325, boul. Raymond-Dupuis, 2<sup>e</sup> étage, bureau 200, à Mont-Saint-Hilaire.

### **4.2 Varia**

#### **4.2.1 Évolution du dossier de l'égalité au gouvernement du Québec**

On informe que la politique en condition féminine sera déposée en octobre 2006, soit dans le cadre du 1<sup>er</sup> anniversaire de la Marche mondiale des femmes. Sa rédaction a été transféré du Secrétariat à la condition féminine à la direction des politiques et programmes du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Ce ministère a retenu les services d'une conseillère spéciale à cet effet. En ce qui concerne le CSF, une entente est à se finaliser au gouvernement. Les responsables des bureaux régionaux auront le mandat de veiller à la mise en œuvre de l'application de la politique. Il semble qu'il soit également prévu que ces responsables auront à sensibiliser les CRÉ de l'importance du dossier de la condition féminine.

### **4.3 Levée de l'assemblée**

**R-FDR.06/07-04**

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 12h10.

**Adoptée**